

## **La laïcité sans compromis quant aux droits des femmes**

*Suite à l'Avis sur la laïcité. Lettre de Michèle Sirois, anthropologue et spécialiste en sociologie des religions et Bernard La Rivière, docteur en théologie et membre du comité laïcité de Québec solidaire. Tous deux sont porte-parole de la Coalition Laïcité Québec.*

**Date de publication** : 2011-03-31

**Auteur** : Conseil du statut de la femme

## La laïcité sans compromis quant aux droits des femmes

Mars 2011

Michèle Sirois, anthropologue et spécialiste en sociologie des religions

Bernard La Rivière, docteur en théologie et membre du comité laïcité de Québec solidaire

Tous deux sont porte-parole de la Coalition Laïcité Québec

L'Avis que vient de publier le Conseil du statut de la femme (CSF) (*Affirmer la laïcité, un pas de plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*) touche un sujet très sensible. Dans le contexte actuel où se déchaînent les passions autour de la question du voile intégral (niqab, burqa) ou encore de celle des symboles et rituels religieux dans les institutions publiques (ex. la prière du maire Jean Tremblay), le CSF apporte une bouffée d'air frais dans la controverse qui oppose deux conceptions de la laïcité, qui sont à la fois deux visions antithétiques d'intégrer les minorités et deux voies divergentes pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes. Argumenté solidement, cet avis identifie les questions, les problèmes et surtout il apporte des réponses cohérentes, constructives et dans le respect des droits des uns et des autres. La question de l'identité québécoise est alors replacée dans le contexte d'une société moderne et hors des sentiers du repli identitaire auquel nous ramène la bataille pour le maintien du crucifix à l'assemblée nationale.

### La vision confuse de la «laïcité ouverte»

La réaction du maire de Saguenay à la décision du Tribunal des droits de la personne au sujet de la prière et du crucifix aux séances du conseil municipal rappelle une époque que l'on croyait périmée. Depuis la fin des années 60 et la Révolution tranquille, l'identité des Québécois ne repose plus sur l'association entre la nation et la religion. Nous sommes devenus des Québécois, délaissant l'appellation de Canadiens-français catholiques. Devant ces Québécois et Québécoises qui appuient l'appel du maire Tremblay, nous sommes nombreux à croire qu'une grande partie de la responsabilité de ce recul revient à la Commission Bouchard-Taylor qui a fait la promotion de la «laïcité ouverte». Le reste de la confusion doit être attribué à l'inaction du gouvernement face à la nécessité d'enchâsser la laïcité dans la Charte des droits de la personne et de baliser les décisions des administrations publiques avec une Charte de la laïcité.

On se rappellera que la Commission avait été mise sur pied justement pour répondre aux demandes d'accommodements religieux qui soulevaient de plus en plus l'impatience des citoyens et surtout des citoyennes, car plusieurs de ces arrangements se faisaient au détriment des droits des femmes. On peut mentionner à titre d'exemple le refus d'intégristes religieux de faire affaires avec des employées féminines de la Société d'assurance automobile du Québec, ou encore la recommandation faite aux policières de la Ville de Montréal de se mettre en retrait lorsque le citoyen interpellé appartenait à un groupe religieux intégriste qui refuse la mixité.

Au lieu de prendre position en faveur de la laïcité dans l'espace civique (à savoir les institutions publiques comme les hôpitaux, les écoles, l'assemblée nationale, etc.), la Commission Bouchard-Taylor a décidé d'en faire un débat sur l'intégration des personnes immigrantes et d'ouvrir grands les bras à toutes les manifestations religieuses venues d'ailleurs telles que le hidjab, le kirpan, le turban, les prières sur les lieux de travail, les congés supplémentaires, la non mixité des piscines, etc. Mais du même souffle, la Commission s'est empressée de demander à la société d'accueil de cacher tous ses crucifix, soudainement devenus des manifestations d'un manque d'ouverture au pluralisme.

De même, la protection des libertés religieuses et des droits individuels a été présentée comme le meilleur moyen d'intégration des minorités, banalisant du même coup des symboles de l'oppression des femmes tel le hidjab. Ces positions, d'ailleurs partagées par le Bloc québécois, Québec solidaire et la Fédération des femmes du Québec, ont fait en sorte que plusieurs Québécois ne se sentent pas écoutés dans leurs aspirations légitimes et se tournent de plus en plus vers les traditionnalistes qui invoquent le patrimoine pour camoufler le retour du religieux dans l'espace civique. C'est d'ailleurs le même phénomène qui explique qu'en Europe, l'extrême-droite se présente comme la réponse aux peurs et frustrations de populations confrontées au chômage, à la crise économique et financière et aux doutes face à l'immigration. Confusion, zizanie et risques de dérapages xénophobes sont au rendez-vous.

### **Une vision claire de la laïcité**

Par opposition, le CSF explique éloquemment qu'il ne peut y avoir de cohésion sociale sans le respect des trois valeurs fondamentales sur lesquelles se fonde le Québec moderne, à savoir la primauté du français, la séparation entre les sphères politique et religieuse et enfin, l'égalité entre les femmes et les hommes. Le CSF nous rappelle que la laïcité qui assure la protection de la liberté et de l'égalité entre toutes les citoyennes et citoyens ainsi qu'entre toutes les religions n'est pas reconnue officiellement et que le gouvernement doit corriger cette situation.

L'autre mérite du CSF, c'est d'avoir mis le doigt sur ce qui cloche dans l'approche anglo-saxonne jusqu'à présent utilisée au Canada et conséquemment imposée par la Cour suprême et entérinée par plusieurs de nos institutions. Selon le CSF, « [...] en favorisant les droits individuels sans présenter de contrepoids en ce qui concerne les valeurs collectives, la «laïcité ouverte» enferme la société dans une logique individualiste qui ne permet pas de contrer la politisation des religions qui prend la forme de l'intégrisme ou de la droite religieuse». En ouvrant la porte aux manifestations sexistes sous le couvert de la liberté de religion, la «laïcité ouverte» entrave la marche vers l'égalité réelle entre les sexes. Par contre, en interdisant le port de signes religieux ostentatoires pour ses employés, l'État crée un espace où ceux-ci peuvent se soustraire aux pressions sociales, culturelles et religieuses qui s'exercent sur eux. C'est tout particulièrement le cas des femmes en raison du statut inférieur qui leur est réservé dans les religions. Ainsi le visage de neutralité de l'État sera apparent et conforme à ce qu'il doit être dans une société pluraliste.

Enfin, le CSF se prononce contre le volet «culture religieuse» du cours Éthique et culture religieuse (ECR) en raison, entre autres, de son contenu peu critique par rapport aux religions, notamment en ce qui a trait au statut et au rôle des femmes dans les religions. Le CSF recommande plutôt d'enseigner les religions dans une perspective historique et de

mettre en place une éducation civique, à savoir l'enseignement des valeurs collectives, dont l'égalité entre les sexes qui est une condition essentielle pour un vivre-ensemble harmonieux et conforme aux règles démocratiques.

Au moment où les chantres de la «laïcité ouverte» s'appêtent à tenir en mai prochain leur Symposium sur l'interculturalisme sous la direction de Gérard Bouchard, cet avis du CSF arrive à point nommé pour mettre en lumière le recul important que représente pour les droits des femmes la réintroduction du religieux dans les institutions publiques. Il faut espérer que les militants du multiconfessionnalisme et du multiculturalisme prendront le temps de méditer ces quelques lignes :

« La "laïcité ouverte" nourrit la fragmentation citoyenne en mettant l'accent sur les différences entre les personnes, plutôt que sur ce qui les unit : leurs valeurs communes et leur engagement à les respecter. Or, le Québec se distingue sur le continent par sa langue et sa culture; son besoin de cohésion est vital. Cela n'a rien à voir avec le repli sur soi, mais tout à voir avec le respect de soi. » (p. 80)